

Communications diverses

«**M. LE MAIRE** : Le quorum est atteint.

Concernant le compte rendu de la dernière séance, y a-t-il des remarques ? Je n'en vois pas, il est donc adopté.

Les retardataires pourront voir qu'on démarre les séances de Conseil Municipal à l'heure. Il n'y a pas de raison que ceux qui sont à l'heure attendent ceux qui ne le sont pas. Donc je félicite ceux qui sont là. Quant aux autres ils prendront la séance en route.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues je vous demande donc une attention toute particulière en ce début de Conseil Municipal qui est le dernier avant la reprise de septembre. Peut-être certains d'entre vous sont dans les préparations de vacances, je ne le pense pas, vous êtes tous encore bien au travail.

Pour autant l'actualité nous donne des signes bien préoccupants. J'ai à cet instant une pensée pour les séquestrations des 200 jeunes filles enlevées par Boko Haram qui nous ont émus, nous allons lancer une action. Ilva SUGNY est chargée de cela, pour dire que nous n'oublions pas la souffrance de ces jeunes filles et de leur famille, et pour dire aussi que Besançon s'opposera toujours aux extrémistes quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent.

Comment aussi aujourd'hui se taire à l'heure où l'intensité du conflit entre Israéliens et Palestiniens atteint des sommets, comment ne pas lancer un cri du cœur contre cette spirale infernale de la violence ? Vous savez, notre position au sein de ce Conseil a toujours été la même. Besançon est une terre d'humanisme mais aussi une terre d'engagement pour rapprocher les peuples, une terre qui ne peut se résigner contre ceux qui attisent les haines et la guerre. Nous soutenons et nous encourageons depuis plusieurs années des échanges constructifs ici dans notre ville en lien très étroit avec les représentants des cultes et des différentes communautés. Ce dialogue inter-religions, inter-communautés se passe bien dans certaines régions, par exemple avec le camp de réfugiés d'Aqabat Jaber en Palestine. De même par ces actions menées avec et pour tous les peuples nous tentons, à notre mesure, de contribuer au rapprochement et à la paix et nous voulons contribuer à diffuser ce message de paix. Notre action a du sens et montre aussi le niveau de la société bisontine qui, depuis toujours vous le savez, est prête à s'engager dans des actions de soutien aux peuples qui souffrent, nos hommes illustres, Victor Hugo, pour ne citer que lui, et d'autres nous ont toujours montré la voie, nous devons donc continuer.

Au nom du Conseil Municipal je veux aussi exprimer toute mon émotion après l'assassinat de 3 jeunes colons Israéliens suivis de l'assassinat inacceptable d'un jeune Palestinien début juillet. Nous espérons que la France et la Communauté Internationale sauront agir en faveur d'un processus de paix dans cette région. Besançon quant à elle maintiendra ce que nous considérons être de notre devoir, à savoir poursuivre notre aide aux actions de rapprochement et de communauté et condamner tous ces actes de violence.

Je veux aussi à cet instant avoir une pensée pour Jacques THIBAUT, le Président du BBCD, ce grand club bisontin que nous avons connu et avec qui on a connu beaucoup de joie et de bonheur et qui, vous le savez est décédé. Je voulais à cet instant avoir une pensée pour sa famille qui est dans la peine. Ses obsèques auront lieu samedi matin à 10 heures à la Basilique de Saint-Ferjeux. Je voudrais au nom de notre Conseil Municipal transmettre toute notre compassion à sa famille. Il a beaucoup donné, il n'en a d'ailleurs pas toujours été récompensé.

Sans transition, même si effectivement beaucoup ici ont de la peine par rapport à cela, je dois, comme j'ai tenu à le faire à chaque Conseil Municipal vous donner les montants de la Commission d'Indemnisation Amiable du Tramway : 157 dossiers ont été indemnisés pour un montant qui atteint aujourd'hui 2 482 950 € et, pour mémoire, je répète le chiffre quand même, presque 2 500 000 €, donc c'est une somme très importante qui montre aussi tout l'intérêt que l'Agglomération a pour le commerce et pour que le commerce continue à se développer. Voilà ce que je voulais vous dire par rapport à ce propos liminaire.

Ce n'est pas un débat général, c'est mon introduction.

M. Laurent CROIZIER : Je voulais aussi avoir une pensée pour Fabienne TERRAL-CALMÈS, enseignante assassinée vendredi dernier à Albi.

M. LE MAIRE : Vous avez raison.

M. Laurent CROIZIER : Ce triste événement a créé un profond émoi au sein de toute la communauté éducative et bien au-delà et je voulais adresser toutes mes condoléances à la famille.

M. LE MAIRE : Je crois que vous avez tout à fait raison de le signaler et le Conseil Municipal s'associe à ce que vous dites. Ce qui est arrivé à cette jeune institutrice est proprement inacceptable et je crois que par rapport à tout cela, par rapport à tous ces morts, ce jeune Palestinien, ces Israéliens, Jacques THIBAUT et Fabienne TERRAL-CALMÈS, nous pouvons observer une minute de silence.

Minute de silence

Je vous remercie».